

DEROULE PEDAGOGIQUE D'UNE SEANCE DE FORMATION POST-CERTIFICATION

THEME :

ACTUALITE FISCALE 2019 ET IMPACTS SUR LE METIER DE CGP

Olivier PIETRI

Inspecteur principal des finances publiques

OBJECTIFS :

Maîtriser les nouveautés fiscales afin d'apporter le meilleur conseil.

OUTIL PEDAGOGIQUE :

Diaporama + cas pratiques

1/ L'impôt sur le revenu des personnes physiques,
Le prélèvement à la source : fonctionnement et précisions

2/ Les revenus de capitaux mobiliers, les plus-values de cession de valeurs mobilières et les rachats en matière d'assurance vie : l'heure de vérité sur le choix à valider lors de la déclaration des revenus 2019 pour l'imposition des revenus 2018...

3/ L'impôt sur la fortune immobilière : précisions et point après la première année d'application

4/ Les droits d'enregistrement et le patrimoine : assouplissement du Pacte Dutreil, les trusts, les biens ruraux....

5 / La fiscalité des entreprises : les modalités d'option pour l'IS adaptées et autres sujets

6 / La loi ESSOC : le droit à l'erreur et la garantie fiscale
Les nouvelles règles de pénalisation des dossiers avec la réforme du verrou de Bercy

7 / Les décisions jurisprudentielles récentes, les décisions QPC et celles du Comité de l'Abus de Droit Fiscal

PARTICIPANTS

Conseils en gestion de patrimoine, intermédiaires en assurances, courtiers, conseillers en investissement financier et salariés de la distribution d'assurances

DEROULEMENT

Lieu : 32, Place Saint-Georges 75009 Paris

Date : 25 avril 2019 – 9h30 à 17h30

Intervenant : Olivier PIETRI

Nombre de stagiaires : 12 maximum

Coût : 500€ Net de TVA (pour les certifiés CGPC)

METHODE PEDAGOGIQUE

Test de positionnement de 15 questions en début de stage.

Supports pédagogiques :

- Diaporama remis en fin de stage
- Echange sur la bonne compréhension des dispositifs